



SPEECH • DISCOURS • DISCURSO • خطابات

Discours d'ouverture

par

Mme. Mireille BALLESTRAZZI

Présidente d'INTERPOL

10ème Conférence annuelle des Chefs de Bureaux centraux nationaux (BCN)

2 Avril 2014

Lyon, FRANCE

Monsieur le Secrétaire général d'INTERPOL,

Messieurs les membres du Comité exécutif,

Mesdames et Messieurs les Chefs de police,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Bureaux centraux nationaux (BCN),

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très honorée d'ouvrir cette 10^{ème} Conférence annuelle des Chefs de BCN.

C'est toujours un grand plaisir d'être parmi vous et je tiens à remercier Monsieur le Secrétaire général Ronald NOBLE de nous donner l'opportunité de nous retrouver ici à Lyon. Cet événement s'inscrit dans la continuité du succès des réunions précédentes placées sous la présidence unanimement appréciée de Mr Jean-Michel LOUBOUTIN, Directeur exécutif des Services de police à INTERPOL.

Cette conférence constitue une grande première en ce qu'elle se tient pour la première fois en tant que réunion statutaire de l'Organisation. Elle devient un temps fort à part entière du calendrier d'INTERPOL. Elle consacre l'opportunité exceptionnelle d'échanger sur des sujets d'intérêt majeur opérationnels, pratiques, tactiques, logistiques, et illustre parfaitement notre détermination commune d'agir contre le crime.

Ce nouveau statut est le témoin et le juste retour de votre contribution inestimable à la nouvelle dimension prise par notre Organisation, sous l'impulsion et avec la vision prospective du Secrétaire général M. Ronald NOBLE. Je tiens à y associer également les personnels du Secrétariat général à Lyon, au sein des bureaux régionaux, des représentations spéciales et à Singapour.

Je salue également le travail essentiel accompli par l'ensemble du Comité exécutif au profit de notre Organisation.

Il y a maintenant plus de 10 ans, tandis que l'un des défis majeurs consistait à mettre les technologies les plus modernes au service de la lutte contre la criminalité, INTERPOL a développé le système de communication sécurisé « I-24/7 ». Vecteur sécurisé d'échanges de messages à travers le monde, « I-24/7 » continue d'offrir à vos BCNs un accès immédiat aux multiples bases de données et services de l'Organisation. Par votre mobilisation, l'accessibilité aux outils d'INTERPOL s'est étendue de manière significative au-delà de vos Bureaux centraux nationaux, notamment au niveau des frontières, ports et aéroports.

La découverte, le mois dernier, que des passagers aient pu embarquer dans un avion avec des documents de voyage volés souligne la nécessité de poursuivre sans relâche nos efforts. Il convient que tous les points stratégiques : ports, aéroports, points frontières de nos pays membres soient non seulement connectés à nos services, mais surtout que nos outils y soient utilisés de manière optimale.

L'initiative « I-Checkit » qui vous sera présentée cet après-midi est de nature à constituer un apport précieux dans ce domaine.

Mais quelles que soient les technologies développées, leur simplicité d'utilisation et la rapidité de la réponse apportée, le facteur humain reste essentiel.

Mesdames et Messieurs les chefs de BCN, vous êtes la pierre angulaire de l'édifice de la sécurité mondiale, relais essentiel des services d'INTERPOL dans chacun de vos pays.

En tant que Présidente d'INTERPOL mais également en ma qualité de Chef de BCN, je vois également dans le nouveau statut de cette Conférence la reconnaissance d'un travail extraordinaire que vous accomplissez au quotidien, avec le soutien du Secrétariat général.

Les visites que j'ai menées dans vos pays, et les réunions auxquelles j'ai participé ont constitué des opportunités uniques d'apprécier votre travail, d'être à l'écoute de vos besoins et de constater votre mobilisation sans faille face aux atteintes et aux menaces des groupes criminels transnationaux.

Votre expertise, vos conseils et les retours d'expériences et de bonnes pratiques concernant les outils opérationnels d'INTERPOL enrichiront à nouveau notre communauté pendant ces trois jours de travaux.

Les responsabilités de chef de BCN amènent également à devoir sans cesse s'adapter, à toujours mieux anticiper les risques qui pèsent sur nos sociétés et les générations futures. Je pense notamment au développement de la cybercriminalité, à l'accroissement des trafics portant atteinte à la santé et à l'environnement ou encore à la propagation de la menace terroriste. Je pense aussi à la professionnalisation des groupes criminels et leur capacité à rendre flexibles leurs activités pour toujours plus de profit.

L'histoire récente prouve qu'aucune région, aucun pays n'est à l'abri de ces fléaux criminels. Améliorer les capacités des services de police dans nos pays membres en les dotant des connaissances et des compétences nécessaires contribue à relever ces défis. INTERPOL forme ainsi chaque année des milliers de policiers. Vos BCNs sont des acteurs-clés de ce processus, notamment parce qu'un nombre croissant de vos personnels ont acquis, sous votre impulsion, des compétences de formateurs certifiés INTERPOL aptes à transmettre leur expertise au profit de leurs collègues.

Répondre aux exigences de sécurité juridique des outils d'INTERPOL m'apparaît tout aussi essentiel et les interventions relatives à la Commission de Contrôle des Fichiers et aux questions juridiques contribueront à la richesse des débats.

Les menaces et activités criminelles qui seront au centre de nos travaux au cours de ces trois jours appellent une réponse internationale coordonnée qui nous oblige à être flexibles et innovants dans tout ce qui a trait à nos stratégies, nos méthodes de travail, nos équipements et nos ressources.

Analyser les tendances globales pour anticiper les défis de demain est un exercice auquel se livre INTERPOL depuis plusieurs années. Je me réjouis que l'une des premières présentations de cette Conférence vise à identifier les moteurs du changement au niveau global afin d'en dégager les implications pour notre métier.

Et c'est aussi parce que notre métier change, que la stratégie d'INTERPOL évolue.

Deux nouveaux éléments font partie intégrante de la stratégie développée par l'Organisation pour les années 2014-2016. Le rôle clé de vos BCNs y est mis en avant, tandis qu'INTERPOL réaffirme sa détermination à soutenir le développement de leurs capacités.

Si cette stratégie reflète notre aptitude à innover, elle n'a de sens que si elle se traduit par une mise en œuvre concrète à votre profit. C'est dans cette perspective qu'a été développé le Complexe Mondial INTERPOL pour l'Innovation qui ouvrira prochainement à Singapour et dont les développements vous seront présentés au cours de cette Conférence.

Dans un monde où il est nécessaire d'agir et d'innover, dans un cadre budgétaire le plus souvent contraint, la coordination entre organisations, la mutualisation des ressources, et les partenariats public-privé sont nécessaires.

Le développement des synergies avec les institutions et organisations internationales et régionales continue d'être au centre de mes préoccupations et au centre des actions du Secrétariat général quand il s'agit de prendre des initiatives visant à nous rendre plus forts face au crime. Je me suis ainsi particulièrement attachée à rencontrer mes homologues des organisations et institutions partenaires dans le monde afin de promouvoir sur la base d'une confiance réciproque des initiatives communes au profit de la communauté policière.

Les tables rondes régionales qui se tiendront demain matin constitueront à ce titre un espace d'échange privilégié sur ces thématiques.

La coopération avec des partenaires du secteur privé est un axe important à développer. Le savoir, les compétences et la créativité de ces partenaires peuvent, en effet, contribuer à optimiser la réponse apportée face aux menaces actuelles tout en travaillant aux solutions du futur. Le respect de la transparence, de l'indépendance et de l'intégrité, auxquelles nous sommes tous très attachés, est un impératif absolu.

C'est également dans l'optique de permettre aux orientations d'INTERPOL de se développer que la Fondation « *INTERPOL pour un monde plus sûr* » est née, avec les garanties et les mécanismes indispensables lui permettant de soutenir notre action, en parfaite conformité avec les objectifs et les valeurs de notre Organisation.

Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, j'en appelle à votre mémoire collective.

Il y a cent ans, presque jour pour jour, débutait le premier Congrès de Police Judiciaire internationale à Monaco, qui jetait les bases de la coopération policière internationale.

C'est à cette intuition visionnaire, qui partait de la reconnaissance du caractère transnational du crime organisé, mais aussi de la conviction que seule une coopération pouvait relever ce défi, que nous devons d'être réunis aujourd'hui.

Je suis fière d'ouvrir cette 10^{ème} Conférence annuelle des Chefs de BCNs, première réunion statutaire d'une année 2014 historique que je m'appête à partager avec vous dans le respect des valeurs qui nous réunissent et avec l'ambition commune qui nous anime de rendre notre monde plus sûr.

Je ne doute pas du succès de cette grande réunion. Votre présence forte est déjà une réussite : 145 pays – membres sont présents, avec près de 300 délégués. C'est un signe formidable de votre attachement à l'Organisation et de votre détermination à faire progresser la coopération policière dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens du monde.

Je ne peux m'empêcher de penser à tous les policiers dans le monde qui, en ce moment même, travaillent pour la sécurité des populations parfois au risque de leur vie. Nous leur devons d'agir ici avec le plus grand professionnalisme possible.

Je vous souhaite une très bonne conférence et de fructueux échanges.